



# COMMANDEMENT AUX FINS DE SAISIE-VENTE

Par **elie**, le **29/06/2011** à **19:27**

Voilà j'ai reçu aujourd'hui un simple courrier d'huissier avec en gros COMMANDEMENT AUX FINS DE SAISIE-VENTE. Il me laisse 8j pour régler cette somme avant de procéder à la saisie de mes biens mobiliers. Je voudrais savoir comment dois-je faire pour éviter la saisie. Cette dette concerne un litige professionnel (commerciale) de 30000 euros avec une société. serait -il possible de payer par des mensualités actuellement je suis au RSA je voudrais payer a hauteur de 100 euros mois.

Quelle est la solution afi de m'eviter la saisis du peu que j'ai

Par **Domil**, le **29/06/2011** à **21:56**

Faire un dossier de surendettement